

ARRETE N°2017-011
PROCLAMATION DES RESULTATS CONSEIL
DE L'UFR ARTS, PHILOSOPHIE, ESTHETIQUE
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
SCRUTIN DU 24 JANVIER 2017

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu les articles D719-1 et suivants du code de l'éducation;

Vu les statuts de UFR Arts, philosophie, esthétique ;

Vu l'arrêté n°2016-186 de la présidente de l'université Paris 8 ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu les procès-verbaux relatifs au déroulement et aux résultats des opérations électorales du 24 janvier 2017 ;

ARRETE

Article 1 Résultats des opérations de scrutin du collège B

Nombre d'électeurs inscrits	87	Nombre de suffrages valablement exprimés	5
Nombre d'émargements	5	Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	5	Quotient électoral	5
Nombre de bulletins blancs, nuls et d'enveloppes vides	0		

A obtenu :

LISTE	Voix	Total sièges obtenus par liste
PROMOTION ET DEFENSE DU DOMAINE ARTS DE PARIS 8 COMME ACTEUR DE LA RECHERCHE, DE LA FORMATION ET DE LA CREATION	5	1

Est proclamé élu :

- Grégoire Quenault ;

Article 2 Résultats des opérations de scrutin du collège BIATSS

Nombre d'électeurs inscrits	35	Nombre de suffrages valablement exprimés	16
Nombre d'émargements	16	Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	16	Quotient électoral	16
Nombre de bulletins blancs, nuls et d'enveloppes vides	0		

A obtenu :

LISTE	Voix	Total sièges obtenus par liste
PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE L'UFR ARTS	16	1

Est proclamé élu :

- Thomas Levasseur ;

Article 2

Le directeur général des services et le directeur de l'UFR sont chargés de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 24 janvier 2017
La présidente de l'université Paris 8,

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par délégation
le Directeur Général des Services
François RIOU

Annick Allaigre

